

# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2021

Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30	1	2

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

### CONSEIL :

Rodrigue Roy, maire  
 Conseillers : Suzie Ouellet, Philippe Carroll, Jocelyn Fournier, Lucienne Vignola Ouellet, Jacques Vachon et Raymond L'Arrivée

### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca (418) 732-6684
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	vitalisationkempt@gmail.com
Agente en vitalisation :	Catherine Bujold	



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
 Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)  
 Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

# INFO-MUNICIPALE



## AOÛT 2021

Municipalité de Grand-Métis

*Chantal Tremblay,*

*Directrice générale / sec. très.*

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL  
 DE LA RIVIÈRE MITIS

## INFORMATIONS DIVERSES

### ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaires du conseil municipal auront lieu le **16 août 2021** à 19h00.

### ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 90.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

### ❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

### ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS 2021

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5\$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

**Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.**

### Outil de communication instantanée



Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

## PRÉDICTION DES MARÉES – AOÛT 2021

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	03 :08	1.3	09	03 :25	3.9	17	04 :13	1.0	25	04 :45	3.9
01	09 :02	2.6	09	09 :50	0.6	17	10 :06	2.7	25	10 :57	0.5
01	14 :56	1.4	09	15 :51	3.3	17	15 :57	1.2	25	17 :02	3.6
01	21 :37	3.0	09	21 :41	0.6	17	22 :37	3.5	25	23 :06	0.5
02	04 :24	1.4	10	04 :03	4.0	18	05 :33	1.0	26	05 :23	3.74
02	10 :07	2.5	10	10 :24	0.5	18	11 :26	2.7	26	11 :28	0.7
02	15 :56	1.5	10	16 :29	3.4	18	17 :16	1.2	26	17 :35	3.5
02	22 :44	3.0	10	22 :21	0.6	18	23 :53	3.6	26	23 :47	0.6
03	05 :38	1.4	11	04 :43	4.0	19	06 :42	0.9	27	06 :01	3.4
03	11 :20	2.4	11	11 :01	0.5	19	12 :37	2.8	27	11 :58	0.8
03	17 :04	1.5	11	17 :08	3.5	19	18 :28	1.0	27	18 :15	3.4
03	23 :51	3.1	11	23 :4	0.5	20	00 :59	3.8	27	00 :29	0.8
04	06 :40	1.3	12	05 :25	3.9	20	07 :40	0.7	28	06 :40	3.0
04	12 :26	2.5	12	11 :39	0.5	20	13 :34	3.0	28	12 :29	1.0
04	18 :06	1.4	12	17 :50	3.5	20	19 :26	0.8	28	18 :56	3.3
05	00 :46	3.3	12	23 :50	0.6	21	01 :54	4.0	29	01 :16	1.1
05	07 :29	1.2	13	06 :09	3.7	21	08 :28	0.5	29	07 :20	2.8
05	13 :18	2.6	13	12 :19	0.6	21	14 :23	3.2	29	13 :05	1.2
05	18 :58	1.3	13	18 :35	3.5	21	20 :16	0.6	29	19 :43	3.1
06	01 :31	3.5	14	00 :42	0.7	22	02 :42	4.1	30	02 :14	1.3
06	08 :09	1.0	14	06 :57	3.4	22	09 :11	0.4	30	08 :08	2.5
06	13 :59	2.8	14	13 :02	0.7	22	15 :07	3.4	30	13 :50	1.3
06	19 :41	1.1	14	19 :24	3.5	22	21 :01	0.5	30	20 :41	3.0
07	02 :11	3.7	15	01 :41	0.8	23	03 :24	4.2	31	03 :33	1.5
07	08 :44	0.9	15	07 :50	3.4	23	09 :49	0.4	31	09 :13	2.4
07	14 :38	3.0	15	13 :50	0.9	23	15 :48	3.5	31	14 :50	1.5
07	20 :22	1.0	15	20 :9	3.5	23	21 :44	0.4	31	21 :53	2.9
08	02 :48	3.8	16	02 :52	1.0	24	04 :05	4.1	01	05 :01	1.5
08	09 :17	0.7	16	08 :53	2.9	24	10 :24	0.4	01	10 :38	2.3
08	15 :14	3.2	16	14 :47	1.1	24	16 :25	3.6	01	16 :11	1.6
08	21 :01	0.8	16	21 :24	3.5	24	22 :26	0.4	01	23 :10	3.0

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

**Vote par correspondance :** Lors de la séance de mai, le conseil a adopté une résolution comme à chaque année d'élections générales. Cette année, il y a quelques modifications depuis le 24 avril. La nouvelle loi dit que le vote par correspondances pourra être demandé par les personnes qui vivent en résidence privée pour aînés ou en CHSLD, ou par « tout électeur incapable de se déplacer pour des raisons de santé, tout électeur qui agit comme le proche aidant de cet électeur et qui a le même domicile que ce dernier et tout électeur pour lequel les autorités de santé publique ordonnent ou recommandent son isolement en raison de la pandémie de la COVID-19 ainsi que pour tout électeur de plus de 70 ans qui le désire.

Demandez votre formulaire pour vous inscrire !

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT :

**Le bureau sera fermé du 23 juillet au 6 août inclusivement pour les vacances.**

**En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.**



## Le Mot vert du mois – « Les plus recherchés! » - Août 2021

Bonjour à toutes et tous,

Depuis février 2018, nous avons mis à votre disposition un outil d'aide au tri en ligne via le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca). Depuis, vous avez cherché plus de 55 000 articles afin de savoir comment en disposer de façon responsable. Dans ce Mot Vert, nous verrons le top 10 des plus recherchés!

- #10 : Détecteur de fumée :** Afin de fonctionner, les détecteurs de fumée contiennent une petite cellule radioactive ce qui les rends difficiles à recycler. La disposition sécuritaire est de l'envoyer à la poubelle.
- #9 : Gant de latex :** La pandémie a évidemment fait exploser cette recherche. Afin de respecter les normes sanitaires, il est recommandé d'en disposer dans la poubelle dans un sac étanche.
- #8 : Armes à feu et munitions :** Vous devez apporter ces produits à votre poste de la Sûreté du Québec le plus près.
- #7 : Rasoir jetable et lame :** La poubelle demeure la meilleure option afin d'éviter les risques de blessure. Nous vous suggérons de regarder pour des options plus écologiques et économiques comme le rasoir de sûreté.
- #6 : Four à micro-onde :** Encore en bon état, vous pouvez le donner ou le vendre. En cas de doute, apportez-le à votre écocentre.
- #5 : Piscine hors terre :** Souvent trop volumineux pour votre poubelle résidentielle, si vous ne pouvez le réutiliser, vous pouvez l'apporter à votre écocentre.
- #4 : Papier parchemin :** Le papier parchemin et le papier ciré sont acceptés dans votre bac brun.
- #3 : Sable :** D'abord, ça ne va pas dans la poubelle. Payer pour enfouir du sable c'est le comble de l'inutile. Informez-vous dans votre entourage si une personne en a besoin. Pour de grosses quantités, certaines entreprises d'excavation peuvent reprendre cette matière. Finalement, l'Écocentre de La Mitis accepte le sable de provenance résidentielle.
- #2 : Pot pour pilule :** S'il reste des pilules, il est recommandé de les rapporter à la pharmacie. Les pots vides peuvent être disposés dans le bac de recyclage.
- #1 : Briquet :** Les briquets à usage unique doivent être disposés dans la poubelle. Nous conseillons évidemment l'utilisation d'un briquet rechargeable et idéalement réparable. Ils coûtent souvent plus cher à l'achat, mais si vous êtes un grand utilisateur, l'achat se remboursera de lui-même sur le long terme.

Pour plus d'information, visitez le site [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca). À bientôt!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)  
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

# ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

## Programmation d'activités – Été 2021

Les soirées sportives se poursuivent dans nos municipalités et quelques-unes s'ajoutent!



**Avant-midi spikeball :** tous les dimanches dès 10 h au *Centre Sportif Rémi Bélanger* de Saint-Octave-de-Métis. Création des équipes sur place. Pour information : Guillaume Pelletier au 418 509-0106.

**Soirée volleyball** tous les lundis soirs 18 h 30 au *Centre Sportif Rémi Bélanger* de Saint-Octave-de-Métis.



**Soirée balle donnée** tous les jeudis soirs 18 h 30, au *Centre des loisirs de Padoue*.

## À venir pour le mois d'août!

Nous regardons également pour le retour de certaines activités pour le mois d'août à Grand-Métis.

Surveillez la page Facebook du service des loisirs intermunicipal afin de tout savoir.

- ❖ Soirée cinéparc
- ❖ Soirée Tai chi
- ❖ Soirée feu !



Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Au plaisir de vous y voir!

## Exposition estivale 2021

Vous êtes cordialement invités à visiter l'exposition estivale de la *Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis* à compter du 29 juin 2021 à 13h30 dans les locaux du *Centre communautaire Chanoine-Michaud* au 201-A rue de l'Église.

**L'accès à nos locaux se fera par la porte du côté de l'église et non par l'escalier extérieur.**

*La Société historique et patrimoniale*, dont la mission est de protéger et de mettre en valeur l'héritage culturel de son milieu, présente plusieurs thématiques permettant de mieux connaître la riche histoire de notre municipalité :

- Les 45 ans du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis : « Notre bénévolat, une valeur patrimoniale »
- Les photographies des Retrouvailles des amis et amies de Saint-Octave d'octobre 2019
- La croix lumineuse ;
- L'Intercolonial et la vie à la gare ;
- Les photographies aériennes des fermes prises en 1954 ;
- Les commerces, entreprises et services ayant existés à Saint-Octave-de-Métis ;
- Une exposition de chapeaux et d'accessoires anciens ;
- Les photographies de nos centenaires ;
- Des panneaux d'interprétation illustrant des événements ou lieux historiques et de nombreux artefacts exposés.

Vous pourrez consulter et vous procurer différents livres et brochures historiques de notre bibliothèque. Une personne ressource est toujours disponible pour vous accompagner lors de vos visites.

Durant l'été, nos locaux seront accessibles du mardi au samedi de 13h00 à 16h30 et les dimanches de 13h00 à 16h00, à compter du 29 juin jusqu'au 14 août 2021. Du 15 août au 5 septembre 2021, les locaux ne seront ouverts que les dimanches après-midi.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.  
Jocelyne Fortin, présidente

SHP/JF/ct



Société historique et patrimoniale de

*Saint-Octave-de-Métis*